



MJC CENTRE SOCIAL
LÉO LAGRANGE
ÉPINAL

PROJET PÉDAGOGIQUE

accueil de loisirs FÉVRIER 2025

DÉCOUVERTE DES MÉDIAS

du 10 au 14

PAYS FROIDS

du 17 au 21



SORTIE À LA
MONTAGNE



SORTIE DE
PROXIMITÉ



MATINÉE
LIBRE



GRAND JEU

CENTRE LÉO LAGRANGE

6, avenue Salvador Allende
88000 Épinal

03 29 31 38 97

accueil@centroleolagrange.fr
www.centroleolagrange.fr

ville
d'Épinal

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
ÉPINAL

CAJ
des Vosges

VIE
OSGES

GrandList
LEADER COMMUNE-BOULANGER COMMUNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOMMAIRE

1. CADRE DE L'ACM.....	3
2. VALEURS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS.....	4
3. VIE QUOTIDIENNE.....	5
4. HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ	6
5. ACTIVITÉS.....	7
6. RELATIONS.....	8
7. ÉQUIPE D'ADULTES.....	9
8. TRANSPORTS.....	9
9. PARTENARIATS.....	9
10. COMMUNICATION.....	9
11. ÉVALUATION.....	10



1. CADRE DE L'ACM



Organisateur

Centre Léo Lagrange, MJC et Centre Social, 6 avenue Salvador Allende, 88000 Épinal.
03 29 31 38 97
accueil@centroleolagrange.fr
www.centroleolagrange.fr

Le Centre Léo Lagrange a pour but d'offrir à la population du quartier, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de se rencontrer, de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de devenir les citoyens responsables d'une communauté vivante. Dans cet esprit, elle a une vocation sociale et vise notamment à soutenir le rôle parental, favoriser l'insertion et la cohésion sociale.

La géographie

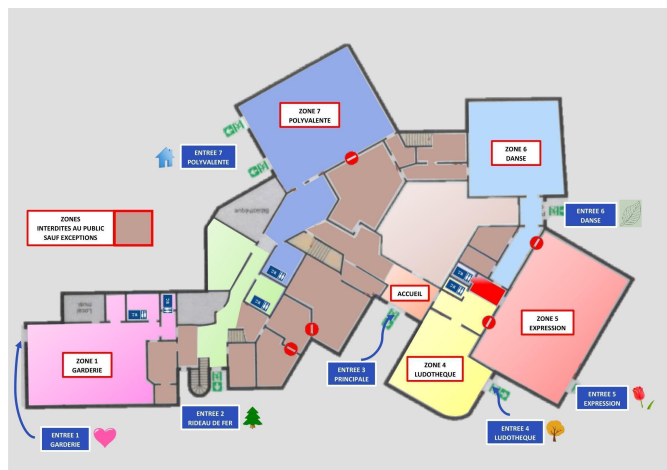
Implanté sur le quartier du Saut-le-Cerf dans la ville d'Épinal, le Centre Léo Lagrange est un équipement de proximité à vocation sociale et culturelle.

Les locaux

L'accueil de loisirs se déroulera dans les locaux du Centre à l'exception des sorties : à la BMI d'Épinal, au Musée de l'Image d'Épinal, à la Maison de la Natur des Vosges Saônoises à Haut-du-Them et au Centre ODCVL "Pont du Metty" à la Bresse.

Le Centre dispose des salles suivantes :

- Salle d'expression et de spectacle
- Salle polyvalente
- Salle petite enfance
- Salle de danse
- Salle de réunion
- Atrium multimédia
- Ludothèque
- Salle arts plastiques
- Cafétéria
- Cuisine
- Salle multimédia et musique en sous-sol
- Studio radio



disposition :

- Jardin partagé, situé 2 bis rue de la Bazaine
- Salle de la Baudenotte, à 5 minutes à pied du Centre Léo Lagrange.

Horaires

L'accueil de loisirs est ouvert pour tous les enfants de 9h à 17h.

Pour les enfants inscrits à la garderie, l'arrivée peut se faire dès 7h45 et le départ jusqu'à 18h30.

Moyens matériels

Durant cet accueil de loisirs, les salles citées ci-dessus sont mises à disposition de l'équipe.

De plus, le Centre met à disposition le matériel pédagogique nécessaire au bon déroulement de l'accueil (matériel artistique, sportif, créatif, numérique...). Si besoin et sur demande de l'équipe du matériel pourra être acheté pour le bon déroulement des activités.

Le Centre dispose d'un minibus 9 places ainsi que d'une camionnette type *food truck* pour réaliser des animations en extérieur. Afin de rester dans un fonctionnement fluide, il est nécessaire de réserver les véhicules sur les calendriers disponibles à l'accueil du Centre.

La réglementation

La structure d'accueil et ses personnels sont soumis à la législation et à la réglementation du code du travail et à celles de la convention collective de l'animation.

Pour toute question concernant la réglementation, le livret "spécial directeur et directrice accueils collectifs de mineurs", actualisé chaque année, est mis à disposition dans le bureau des animateurs. En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

La communication

La première phase de communication se fera avant les inscriptions avec la publication et la diffusion de notre plaquette (par affichage, par mail, par les réseaux sociaux, sur notre site internet et par distribution directe). L'agent d'accueil sera le principal interlocuteur avec les familles, il aura en sa possession tous les éléments nécessaires afin de renseigner les familles sur les modalités de notre accueil.

Nombre d'enfants :

groupe	du 10 au 14	du 17 au 21
maternelles	24	16
primaires	24	24
ados	12 à 24	12

2. VALEURS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS

Projet social du Centre Léo Lagrange

« Le Centre Léo Lagrange a pour but d'offrir à la population du quartier, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de se rencontrer, de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de devenir citoyens responsables d'une communauté vivante »

Article 2 des statuts de l'association.

Trois axes d'intervention prioritaire ont été définis par le Centre Léo Lagrange dans le cadre de son projet social pour la période 2022/2025 :

- Permettre aux enfants et aux jeunes de se découvrir, de faire grandir leur autonomie et de s'épanouir individuellement et en groupe ;
- Favoriser l'équilibre familial et les liens intrafamiliaux ;
- Aider les personnes à s'ouvrir et à s'intéresser aux autres, ainsi que de trouver les dénominateurs communs entre les générations, les cultures et les différences.

Les valeurs de l'accueil de loisirs

Pour cet accueil de loisirs en particulier, nous avons extraits quatre valeurs de ce projet social :

- **1** - Développer la cohésion de groupe, le collectif, la coopération
- **2** - Aller hors les murs
- **3** - Éduquer aux médias et au numérique
- **4** - Encourager les apprentissages (culturels, scientifiques, manuels et ludiques).

Les objectifs pédagogiques

Déclinaison des valeurs ci-dessus, les objectifs sont formulés de manière à ce que les enfants en soient les acteurs et qu'à la fin de la semaine leur réussite puisse être évaluable :

- Au moins la moitié du groupe aura pris une part active dans l'établissement des règles de vie commune et l'organisation des tâches de la semaine.
- Dans l'ensemble, les enfants se seront améliorés sur le respect des règles établies et l'accomplissement des tâches qui leur étaient attribuées, idéalement de leur propre initiative (pour les plus grands).
- Une majorité d'enfants auront pris plaisir à pratiquer des jeux coopératifs et des activités non compétitives.
- Une majorité d'enfants auront apprécié les activités "hors les murs" (sorties à la BMI et au Musée de l'Image), et seront capables de raconter, à la fin de la journée, ce qu'ils en ont retenu.
- Sur la première semaine, tous les enfants auront manipulé micros et / ou caméras et se seront initiés à la démarche de l'interview et du reportage.
- À l'issue de chaque semaine, au moins la moitié des enfants sauront faire part d'une chose qu'ils ont apprise sur un sujet de culture générale.
- Lorsqu'ils en ont eu l'occasion, une majorité d'enfants ont pris volontairement part à des activités manuelles créatives.



3. LA VIE QUOTIDIENNE

La journée type (indicatif)

maternelles	primaires	ados
9h-9h45 : accueil en activités libres	9h-9h30 : accueil en activités libres	10h-10h15 : accueil , papotage
9h45-11h15/11h30 : activité du matin	9h30-11h30/11h45h : activité du matin	10h15-11h45 : activité du matin et activités libres, en autonomie
11h15-12h : rangement, hygiène , histoire, temps calme	11h45-12h : rangement, hygiène	11h45-12h : rangement, hygiène
12h-13h : repas	12h-13h : repas	12h-13h : possibilité pour les jeunes de manger sur place (repas tiré du sac)
13h-15h : sieste ou temps calme	13h-14h : temps calme (dont histoire)	
15h-16h30 : activité de l'après-midi	14h-16h30 : activité de l'après-midi	13h-14h : nettoyage, hygiène et activités libres
16h30-17h : goûter, bilan de la journée	16h30-17h : goûter, bilan de la journée	14h-16h : activité de l'après-midi

Garderie possible de 7h45 à 9h, puis de 17h à 18h30.

Les jours de sorties : arrivée des enfants à **8h45** pour un départ du bus au plus tôt possible.

Rythme de l'enfant

Chaque enfant a ses besoins propres, et chaque tranche d'âge également. L'idée générale est de permettre aux enfants accueillis de participer aux activités à leur rythme, sans s'épuiser, dans une dynamique de vacances.

Le temps d'accueil du matin ne doit pas être trop long cependant, et si les animateurs remarquent que le groupe est prêt, ou qu'il commence à se dissiper, il est possible de commencer l'activité du matin plus tôt. De même, il est possible de terminer cette activité plus tôt, si elle est finie ou si les enfants montrent des signes de lassitude. Le maître mot est de s'adapter.

Le repas est suivi d'un temps calme, pour bien digérer et se reposer en milieu de journée avant d'entamer la deuxième activité.

Les plus petits ont besoin d'un temps de sieste, dans une salle aménagée à cet effet, organisé et surveillé par une animatrice / un animateur. Lorsqu'ils se réveillent, ils peuvent rejoindre la salle d'activité calmes, au fur et à mesure, jusqu'à 15h. Pour petits comme plus grands, durant ce temps calme, les encadrants doivent proposer un choix d'activités possibles : jeux de société, création manuelle, histoire... Rien de sportif ni turbulent. Ils doivent animer ces activités, et laisser également les enfants suivre leurs envies et s'occuper seuls, tranquillement, s'ils le veulent.

En fin de journée, on fait redescendre l'excitation et on amène les enfants à prendre le goûter calmement, à table, servi par les encadrants ou par

les enfants désignés. C'est également un moment de bilan informel de la journée, de discussion... On l'achève par un petit bilan de la journée, relax, qui peut être visuel ou sous une forme ludique.

Repas

Le temps du repas doit être calme. On peut discuter, rire, mais pas chahuter, crier ni parler trop fort. Les enfants ne sont pas autorisés à se lever, sauf pour aller aux toilettes s'ils le demandent. Il est attendu des animateurs qu'ils mangent à table avec les enfants, fassent le service et animent également ce moment, par des discussions, de l'écoute... C'est un moment d'échange privilégié avec les enfants.

Collectif et coopération

En début de semaine, les enfants sont invités à établir ensemble les règles de vie de la semaine (sur les comportements les uns envers les autres comme avec le matériel, sécurité, hygiène...) ainsi que l'organisation des tâches : installation et rangement du matériel, mise en place et nettoyage des tables pour les repas, nettoyage des salles... Également, ils peuvent être force de proposition sur des temps d'activités, par exemple pendant les temps calmes.

Il est attendu des animatrices et animateurs qu'ils expliquent et mettent en place ce temps de co-création, qu'ils notent les réflexions et décisions des enfants (tout en les conseillant), qu'ils établissent la liste de "qui fait quoi quand", puis qu'ils veillent, tout au long de la semaine, au respect des règles établies et de la répartition des tâches telles que décidées.

4. HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Accueil des enfants en situation de handicap

Notre protocole d'accueil des enfants en situation de handicap est encore, à ce jour, en cours de rédaction.

Pour le moment : À l'inscription, il est demandé aux parents de nous signaler si leur enfant est porteur de handicap et de nous faire part de son degré d'autonomie. Si cette autonomie a des limites importantes et que l'enfant nécessite un suivi particulier ou d'avantage d'encadrement que celui que nous pouvons fournir, nous convenons alors d'un rendez-vous avec les parents et leur enfant, en amont de l'accueil de loisirs, pour mieux connaître les spécificités de la situation de l'enfant, discuter avec eux des modalités particulières à mettre en oeuvre pour l'accueillir et trouver des solutions, dans la mesure de nos moyens.

Sécurité et santé sur les lieux

Évacuation d'urgence

En cas d'alarme pour évacuation d'urgence (incendie, gaz...), chaque référent de groupe doit rassembler les enfants à sa charge, se munir des fiches sanitaires et de la liste de présence des enfants, faire l'appel en s'assurant que chaque enfant est bien présent puis guider le groupe vers la sortie de secours la plus proche. Le point de rassemblement prévu pour toutes les personnes présentes dans les locaux à ce moment-là est le skate-park, juste à côté du bâtiment. Un exercice d'évacuation sera d'ailleurs organisé au début de l'accueil de loisirs.

Vigilance attentat

En cas d'intrusion dangereuse dans les locaux, l'agent d'accueil et les animateurs de chaque groupe sont munis d'une corne de brume pour donner l'alarme.

À ce signal, les référents rassemblent leur groupe et sortent des locaux par l'issue de sortie la plus proche ou, à défaut, se réfugient et se barricadent dans les pièces identifiées : pour les maternels en garderie, il s'agit de l'Atrium. Pour les primaires en salle polyvalente, avec les ados, au Sous-Sol.

Accident

Pour un accident mineur dont les soins peuvent être prodigués par un animateur (petits bobos), c'est l'assistant sanitaire de l'accueil de loisirs qu'il faut privilégier.

L'animateur référent du groupe doit prévenir en premier lieu les secours (Samu au 15 ou pompiers au 18), puis ensuite le directeur de l'accueil de loisirs. C'est le directeur qui a en charge de prévenir les parents.

Sécurité et santé pendant les trajets et sorties

Lors des sorties du Centre, l'animateur référent de chaque groupe doit se munir du sac pharmacie de son groupe, des fiches sanitaires de chaque enfant et, en cas de transport par bus, de la liste nominative de chaque enfant avec les numéros de leurs parents.

Pour tout déplacement extérieur, les animateurs doivent être au moins deux par groupe d'enfant, un à l'avant et un à l'arrière. Toute traversée de route doit se faire avec des animateurs bloquant la circulation de chaque côté.

Les enfants doivent en toute circonstance avoir l'attention des animateurs, qui doivent prévenir les dangers, garder les enfants à vue, les encadrer, les protéger, et se tenir prêts à intervenir si nécessité.

En cas d'accident grave :

S'il arrive un accident à un enfant nécessitant des soins urgents, l'animateur référent du groupe doit prévenir en premier lieu les secours (Samu au 15 ou pompiers au 18), puis ensuite le directeur de l'accueil de loisirs. C'est le directeur qui a en charge de prévenir les parents.

Hygiène

Un lavage de main est obligatoire après chaque passage aux toilettes, après chaque activité salissante (peinture, bricolage, jeux extérieurs...), avant et après chaque repas.

En cas de problème d'hygiène avec un enfant (accident de pipi, poux...), en référer à l'assistant sanitaire et au directeur de l'accueil, discrètement, sans stigmatiser l'enfant.

Tabac

Il est interdit de fumer pendant l'accueil de loisirs, dans nos locaux comme à leurs abords immédiats. Le seul temps éventuellement possible pour les encadrants fumeurs est pendant leur pause, à l'extérieur des locaux.



5. ACTIVITÉS

ACM libre

Dans la continuité du travail sur le rythme de l'enfant, l'idée est de proposer aux enfants accueillis ce moment particulier de liberté, d'autonomie et de "vacances". Nous mettons en place chaque semaine une matinée d'activités libres. Le principe est le suivant : chaque membre de l'équipe, dans une pièce différente du Centre, propose une activité et du matériel thématique aux enfants (*jeux, arts-plastiques, bricolage, musique, activité sportive...*). Ces derniers peuvent réaliser l'activité prévue par l'animateur ou inventer la leur. Et les enfants ont la liberté de circuler dans le Centre, de pratiquer l'activité de leur choix, de l'arrêter lorsqu'ils le souhaitent, d'y revenir plus tard, de s'occuper seul ou de ne rien faire (dans une salle dédiée à cela, surveillée, avec livres, matériel de dessin, jeux...). Deux animatrices / animateurs circulent en permanence dans les couloirs pour s'assurer de la sécurité du déplacement des enfants, les issues étant fermées et surveillées. Les enfants les plus grands peuvent aussi guider les plus petits dans leurs déplacements.

Obligé ou pas ?

Sur les activités proposées, le principe est d'encourager les enfants à participer, de leur donner envie de le faire, mais pas de les y contraindre. Si un enfant refuse, il n'est pas question de le forcer : l'alternative pour lui ou elle est de s'occuper seule et calmement, en autonomie, dans la même pièce, ou *a minima* de suivre le groupe dans le cas d'une sortie à l'extérieur. Il est possible de s'appuyer sur nos volontaires de Service Civique pour s'occuper des enfants éventuellement réfractaires à l'activité.



Thèmes

La première semaine, le thème est "Découverte des Médias", avec l'idée d'éducation aux médias, au numérique, à l'information.

La seconde, le thème est "Les Pays froids", avec comme axe un imaginaire nordique pour apprendre des choses sur l'histoire, la géographie, la nature et la culture scandinave / du grand nord.

Coopération

Si possible, dans les choix de jeux et d'activités proposées, privilégier la coopération plutôt que l'opposition.

Sorties

Dans un objectif de favoriser les activités hors les murs, nous proposons chaque semaine deux sorties : une grande à la journée, à la montagne, et une plus petite à la demi-journée, de proximité.

sortie à la montagne ATTENTION : départ à 8h45 !

groupe	semaine 1	semaine 2
maternelles	jeudi 13, ODCVL Pont du Metty	mercredi 19, MNVS Haut-du- Them
primaires		
familles		
ados	vendredi 14, sortie ski	

sortie de proximité

groupe	semaine 1	semaine 2
maternelles	mercredi 12, BMI, 10h-11h30	mardi 18, Musée de l'Image 10h-11h15
primaires	mercredi 12, Musée de l'Image 10h-11h30	mardi 18, BMI, 14h-16h



6. LES RELATIONS

Posture d'autorité

Privilégier la sanction à la punition. La différence étant que la punition est souvent bête et sans signification, parfois humiliante, alors que la sanction peut être positive (félicitation, encouragement), et surtout qu'elle est en rapport avec ce qui a été fait, proportionnée, et qu'elle propose une réparation ("tu n'as pas pris soin du matériel, tu n'en auras pas pendant un certain temps", "tu as sali, tu nettoies", "tu n'as pas été gentil avec lui, maintenant tu vas l'aider sur quelque chose"). On peut éventuellement exclure un enfant, temporairement, d'une activité (s'il ne respecte pas les consignes ou les autres, s'il perturbe exprès son déroulement, ça peut être une sanction valable), mais en le faisant s'asseoir en périphérie du groupe par exemple, qu'il puisse continuer de voir et d'écouter, sans l'humilier.

Sur la prise de parole, éviter les cris ou de hausser excessivement le ton, rester ferme mais calme et raisonnable.

Rapports affectifs et tactiles

Si l'enfant vient à l'animatrice ou à l'animateur pour un contact physique, parce qu'il veut un câlin, tenir la main, attirer l'attention, il n'y a aucune raison pour que l'adulte refuse. Les enfants ont physiologiquement, psychologiquement besoin de contacts physiques affectueux et bienveillants dans une journée, et s'ils sont demandeurs, c'est du rôle de l'animatrice / animateur d'y répondre raisonnablement.

En retour, pour encourager, réconforter, attirer l'attention ou soigner, l'adulte s'assure du consentement de l'enfant pour le contact.

En cas d'urgence, pour raison de sécurité, si l'enfant se met lui ou les autres en danger, ou s'il a besoin d'être amené au calme un instant, il peut être nécessaire de le tenir ou retenir, mais sans violence et jusqu'à retour au calme ou à la sécurité.

Dans les rapports affectifs, il est attendu des encadrants qu'ils restent à leur place d'animatrices et animateurs, bienveillants et attentionnés, mais sans excès, de garder une distance professionnelle avec le public accueilli.

Attitude générale des encadrants

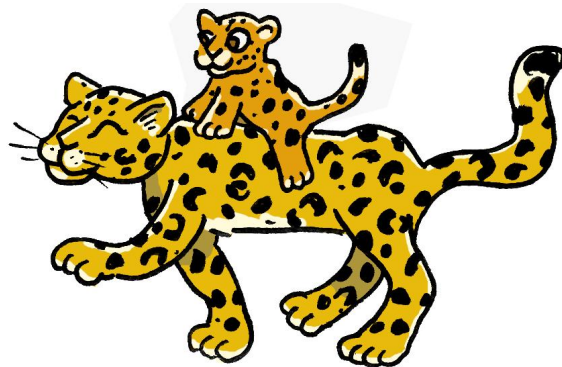
Il est attendu des encadrants (animatrices, stagiaires et volontaires) d'adopter une attitude pédagogique, adulte et responsable.

Envers le public accueilli :

- montrer l'exemple en toutes circonstances
- langage et attitude polis
- tenir ses promesses, être juste dans ses décisions, traiter tous les enfants avec équité
- faire respecter les règles de vies et la répartition des tâches décidées collectivement
- s'adapter néanmoins aux besoins particuliers des enfants
- veiller prioritairement à la sécurité de tous, physique comme affective.
- animer tous les temps avec les enfants, et pas seulement les activités : garderie, temps calme, repas, trajets... C'est à dire ne pas être passif dans une seule attitude de surveillance, mais être dans l'échange, la proposition, le jeu, donner de l'énergie, de l'enthousiasme, faire vivre le groupe.
- Instaurer une relation de confiance avec les parents : chacun saura se rendre disponible lors des moments d'accueil et de départ afin de répondre à leurs éventuelles questions, de les rassurer et de pouvoir échanger toutes les informations concernant l'enfant.

Avec les collègues :

- appeler à l'aide si on en a besoin, demander assistance et conseil.
- respecter chacun, être dans la discussion et la coopération même en cas de désaccord ou de problème.
- respecter également les décisions prises collectivement comme par la hiérarchie, le règlement intérieur et le projet pédagogique.
- être ponctuel et rigoureux dans son travail
- faire remonter à la direction tous les problèmes et informations importantes, quels qu'ils soient, dans l'équipe ou concernant les enfants.
- en cas de problème avec un enfant, ne pas prévenir directement les parents mais en faire part au directeur de l'accueil qui, lui, s'en occupera.



7. L'ÉQUIPE

Pauses

Chaque encadrant de l'accueil de loisirs a droit à une pause d'une heure en milieu de journée. Elle peut être pendant le temps de repas ou pendant le temps calme, en coordination avec ses collègues afin qu'il y ait tout le temps une équipe suffisante pour encadrer les enfants. Cette pause peut être compliquée à mettre en oeuvre lors de la sortie à la journée, il faut alors s'adapter aux contraintes.

Équipe et rôles

Directeur : Vincent Zuanella

Assistant(e) sanitaire : Vincent Zuanella

Garderie : Sonia Hettal, Claude Fays

Service des repas, entretien : Olivia Cuny, Vanessa Dupuis

Référents de groupe : Aurélie Prodhon, Lucas Moulin, Jean-Gabriel Fritsch

Animatrices : Cindy Marini, Maryse Honoré, Lydia Streit, Amalia Guyot (stagiaire BAFA)

Volontaires de Service Civique : Julia, Alix, Sheryline

Stagiaire : Cloélia

8. TRANSPORTS

Notre prestataire pour les sorties à la montagne des 13 et 19 février est Transdev. Pour les sorties de proximité, nous utiliserons le bus de ville, le minibus du Centre ou, simplement, la marche à pieds !

9. PARTENARIATS

Nous avons signé une convention de partenariat avec le Musée de l'Image de la Ville d'Épinal, qui nous offre l'accès gratuit à ses locaux et à ses animations. Nous nous y rendront deux fois : mercredi 12 pour les primaires, mardi 18 pour les maternelles.

Nous nous rendrons également à deux occasions à la Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Épinal, le mercredi 12 pour les maternelles, et le mardi 18 pour les primaires.

10. COMMUNICATION

Informations

Les parents seront informés sur le contenu de la semaine : programme d'activités, menus... par un affichage à l'entrée des salles d'activités. Ce projet pédagogique sera disponible sur notre site internet ainsi que sur place, dans nos locaux. Les informations particulières (notamment relatives aux sorties) seront données aux parents de la main à la main, à l'accueil de la garderie ou à l'accueil de 9h, par le directeur du centre et les animateurs référents. Les parents auront la possibilité de poser toutes leurs questions aux animateurs à ces moments là, ainsi qu'au départ des enfants.

Diffusion des réalisations

Lors de la première semaine, sur le thème des médias, les enfants seront amenés à réaliser des reportages et interviews radio et vidéo. Les réalisations seront publiées sur le site internet du Centre Léo Lagrange, sur une page protégée par un mot de passe à laquelle seuls les parents auront accès.

Photographies

Les photographies prises par les animatrices et animateurs doivent impérativement être cadrées et/ou traitées de manière à ce qu'on ne reconnaisse pas les enfants (de dos, de très loin, en plan très rapproché, visages masqués). Celles-ci pourront être utilisées par le Centre à des fins de communication sur ses activités (sur notre plaquette, sur notre site internet, sur affiches...) mais aucunement publiées sur les réseaux sociaux.



11. ÉVALUATION

Évaluation par les enfants

À la fin de chaque journée, un temps formel de discussion et d'évaluation de la journée sera mené par les animatrices et animateurs auprès de leurs groupes, afin de recueillir les impressions, émotions et remarques des enfants, ainsi que pour mesurer ce qu'ils ont appris et retenu. Ce temps d'échange peut se faire sous forme graphique, ou sous forme de jeu, mais doit laisser une trace de l'évaluation des enfants.

Des temps plus informels peuvent être menés pendant les accueils, les trajets ou les repas, tout au long de la journée avec de petites questions et discussions.

Les objectifs pédagogiques de notre projet sont formulés de manière évaluable, il revient aux animatrices et animateurs de mesurer leur degré de réussite.

Évaluation des stagiaires BAFA

Après un premier rendez-vous avec le directeur de l'accueil de loisirs, il sera donné aux stagiaires BAFA un exemplaire du projet pédagogique et une fiche d'autoévaluation sur leurs compétences, qu'ils devront remplir avant le début de l'accueil et avoir avec eux par la suite.

À l'issue du premier jour, un premier entretien rapide sera mené avec le directeur pour recueillir leurs impressions, questions et remarques.

Un point intermédiaire sera fait à la moitié de la semaine, avec une autoévaluation revue de leurs compétences, à l'aide de leur fiche.

À la fin de la semaine, l'évaluation finale sera faite par le directeur et les stagiaires, en croisant leur autoévaluation et la perception de leur travail par leurs collègues référents de groupe et le directeur lui-même.

Les stagiaires BAFA seront évalués sur leur savoirs, leurs savoirs-être et leurs savoirs-faire : connaissance du projet pédagogique et de l'organisation d'un ACM, attitude d'adulte, réactivité et écoute, communication, initiative et autonomie, force de proposition, préparation d'une activité et son animation, capacité d'auto-évaluation.

